
DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Nov./Déc. 2014



CATHERINE BERGERET AMSELEK

**Vivre ensemble,
jeunes et vieux,
aujourd'hui et
demain**

**PLAN EMPLOI AUTONOMIE :
L'AD-PA PROPOSE DE CREER 200 000 EMPLOIS
POUR L'AIDE AUX PERSONNES AGEES FRAGILISEES**

EDITO

L'année se termine bien pour l'AD-PA ; le colloque avec la FNADEPA a été un grand succès, et nous y reviendrons, et le Conseil d'Administration et le séminaire qui ont suivi ont permis de dégager des pistes de travail que nous partagerons dans les mois qui viennent.



L'ambiance globale reste morose, compte tenu des choix économiques et de l'environnement européen et national, et les chantiers lancés par l'État, aide à domicile, simplification des dispositifs pour les établissements en subissent les effets de plein fouet ; il faudra savoir capitaliser et amplifier les avancées qu'ils permettront, et se mobiliser pour défendre les projets que nous portons.

En attendant, l'AD-PA vous souhaite de très bonnes fêtes et vous présente ses vœux les plus confraternels pour 2015.

Pascal Champvert



Agnès SENICOURT NOUS A QUITTES

Agnès a été mon assistante de 1987 à 2000.

Elle a soutenu, avec son enthousiasme et son engagement les débuts de l'AD-PA quand il y avait une vingtaine d'adhérents (et pas encore les 2000 d'aujourd'hui). Elle a bénévolement participé à tout le travail de contacts et de réseaux, essentiel pour une association à ses débuts, puis a accompagné le développement de ce qui était encore l'ADEHPA.

Elle nous a quittés trop tôt après avoir lutté courageusement contre une terrible maladie.

L'AD-PA doit beaucoup à Agnès.

L'AD-PA en gardera toujours le souvenir et moi aussi.

L'AD-PA et moi-même assurons la famille d'Agnès de notre sympathie la plus sincère.

P. CHAMPVERT

SOMMAIRE

L'INVITÉE

3 - 5 - Catherine BERGERET-AMSELEK :
Vivre ensemble, jeunes et vieux, aujourd'hui et demain.

DOSSIER

6 - 7 - Plan Emploi Autonomie : l'AD-PA propose de créer 200 000 emplois pour l'aide aux personnes âgées fragilisées.

BRÈVES

8 - CASA : Retraités, familles et professionnels ensemble.

8 - PLFSS : Rassemblement du Collectif de l'Aide à Domicile.

INTERNATIONAL

9 - Jean-Louis ZUFFEREY, nouveau président E.D.E.

9 - Séminaire francophone de gérontologie : EHESP

FOCUS

10 - 11 - Bernard ENNUYER : Réforme de l'APA : la vérité sur les chiffres.

POSITIONNEMENTS

12 - PLFSS 2015 : L'AD-PA note l'avancée sur la CASA

12 - Plan maladies neuro-dégénératives : Les financements étant illusoire l'AD-PA attend des simplifications

12 - Démarrage des groupes de travail Etablissements Personnes âgées

INFOS

13 - Citoyennage Côtes-d'Armor

13 - Formation continue : Nouveau Master Dauphine IRTS Montrouge - AD-PA

13 - Emploi

LIVRES

14 - 15 - Notre sélection

COLLOQUE AD-PA / FNADEPA

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

I - Nouveaux correspondants

I - Réunions AD-PA

II / IV - Libre Expression

*L'encart spécial est adressé
uniquement aux adhérents AD-PA*

DIRECTEURS au service des personnes âgées

3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -
courriel : ad-pa@orange.fr

Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -
Conception et Maquette : S. BACH - Imprimeur : IMPRIMERIE BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926

VIVRE ENSEMBLE, JEUNES ET VIEUX, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



photo : John Foley

CATHERINE BERGERET-AMSELEK

Psychanalyste, Membre de la Société de psychanalyse freudienne.

Les samedi 7 et dimanche 8 février aura lieu à l'Espace Reuilly à Paris, le troisième volet de « la Cause des aînés », intitulé « Vivre ensemble, jeunes et vieux, aujourd'hui et demain ».

Ce colloque dont l'AD-PA est partenaire, rassemblera trente-deux professionnels de la périnatalité, de l'enfance, de l'adolescence et de l'adulte jeune et vieux pour questionner l'intergénérationnel.

L'occasion pour C. Bergeret-Amselek de nous faire partager sa vision du bien vieillir.

Au moment où la longévité annoncée nous promet plus de retraités que d'actifs dans un avenir proche, il me semble plus que jamais urgent de changer notre regard sur l'avancée en âge et de travailler tous ensemble à bâtir une société pour tous les âges, une société qui ne cloisonne plus les générations, mais favorise leurs échanges, une société qui ne découpe plus une personne en tranches d'âges, mais la regarde sans la détacher de son histoire.

A quel âge est-on vieux ? Pas tous au même âge, tout dépend de notre capital génétique, de notre parcours de vie, du contexte de notre vie actuelle. Nous vieillissons depuis notre naissance de manière invisible, et nous en prenons conscience en devenant parent, mais c'est surtout au milieu de la vie qu'on s'aperçoit

qu'on a commencé de vieillir. Soudain on est confronté à un changement de rapport au corps et au temps, à un questionnement existentiel sur le sens de notre vie. On se met à faire un bilan : Quel sens a ma vie ? Aurai-je le temps de tout faire ?...

Les femmes passent le cap délicat de leur ménopause qui leur impose une sortie du temps des femmes rythmé par des cycles et elles sont propulsées dans une continuité qui se termine par la mort. A partir du moment où enfanter n'est plus possible, elles se sentent mortelles. Les hommes ont à affronter une succession de pertes dans le registre de l'avoir et cela les atteint aussi dans leur être profond, c'est une douloureuse débandade du moi accompagné d'une dépression érectile. Ce

changement de rapport au corps et au temps ne fera que s'accroître au fil des années, d'autant que le temps donne l'impression de passer de plus en plus vite, alors qu'on va de plus en plus lentement. Vient un moment où on se demande : quel sens a eu ma vie ? Ai-je été quelqu'un de bien ?...

Psychanalyste depuis 25 ans, je reçois des patients adultes de tous les âges, jeunes et vieux, des parents en devenir, des personnes avec des problématiques plus ou moins lourdes et parmi celles-ci des personnes entre 65 et 90 ans. C'est ce large éventail d'analysants de tous les âges qui m'a amené à m'intéresser aux crises existentielles que nous traversons quand on vit un deuil, une séparation, une rupture, mais aussi un grand bonheur (mariage, réalisation d'un désir...) et aux crises

parfois bruyantes qui sont susceptibles de faire vaciller notre identité à chaque entrée dans un nouvel âge-clé. C'est ainsi que j'ai été amenée à regarder autrement l'avancée en âge. Nous n'évoluons pas de manière linéaire, mais par étapes, de métamorphoses en renaissances successives. « C'est par la crise que l'homme se fait homme et son histoire transite entre crise et résolution entre rupture et suture », écrit René Kaës. Sans pour autant plaquer une théorie car chacun évolue à son rythme et il n'y a pas non plus de passage obligé par une crise spectaculaire à chaque cap, nous franchissons cependant des étapes de grande mutation depuis notre naissance, à chaque étape du développement de notre enfance, lors de notre adolescence, de notre parentalité naissante, de notre maturation et lors de notre sénescence. Toute notre vie nous ne cessons de grandir et d'éclorre et la

sénescence de plus en plus longue, jalonnée d'obstacles à dépasser est pourtant une étape de notre développement au même titre que les étapes précédentes. Parfois on peut l'écrire « c'est naissance ». Bien qu'on ne retombe pas en enfance, nous sommes en contact avec l'enfant dans l'adulte que nous sommes et à partir de 80 ans on a tous les âges à la fois.

A partir de 65 ans, un certain nombre d'événements viennent rompre notre sentiment continu d'exister : départ à la retraite, départ des enfants de la maison (nid vide), veuvage, hospitalisation, entrée en institution, perte d'un proche, accompagnement d'un proche dans la maladie, etc... Tous ces événements imposent un véritable deuil d'une part de soi qui renvoie aux deuils anciens et à ceux qui n'ont pas été

« L'art de vivre vieux consiste à garder une ouverture vers les autres et une capacité d'être en contact avec soi. »

vécus en leur temps. C'est parfois en temps de grande vieillesse ou en fin de vie qu'on se met à compter les bébés perdus (IVG, fausses couches, deuils périnataux), qu'on se met à pleurer une grand-mère ou un deuil qui a eu lieu dans les générations antérieures. C'est dans le passage de ces caps difficiles où rien ne sera jamais plus comme avant qu'on a besoin de puiser dans une réserve, celle de notre sécurité intérieure. Elle se forge dans les premières années et en même temps à chaque étape existentielle-clé c'est l'occasion de se dégager des conflits anciens avec les parents d'autrefois et de construire de nouvelles cartes. L'environnement familial, social, institutionnel est important pour accompagner cette identité en perpétuelle transformation. Le risque étant d'être repris dans des identifications conflictuelles qui s'adressent aux parents d'autrefois qu'on reporte sur nos enfants, notre

conjoint ou sur des soignants, et l'autre risque est que notre libido stagne comme une eau usée et que les désidentifications successives à une image qui ne correspond plus à ce que l'on devient nous fasse flirter de manière dangereuse avec la mélancolie. Pourtant ne plus s'identifier à son image permet de ne plus s'y croire, de ne plus être dupe du jeu social. Quand on a parcouru ce chemin-là, alors on prend conscience qu'il y a une vie propre, intérieure, et une vie extérieure, sociale et on va de l'une à l'autre par la passerelle d'un espace intermédiaire, nommé par le psychanalyste Winnicott "espace transitionnel", il dit que c'est le lieu où nous vivons le plus souvent. C'est en fait très jouissif de se promener ainsi de l'une à l'autre car les deux (vie intérieure et vie mondaine) se nourrissent l'une de l'autre et Winnicott ajoute que de les maintenir reliées est la tâche interminable d'une vie. L'art de vivre vieux consiste à garder une ouverture vers les autres et une capacité d'être en contact avec soi, pour ne pas cesser de s'ouvrir à l'inconnu et à l'imprévisible. Surmonter chocs, deuils et pertes tout en conservant cette mobilité, cette ouverture et cette curiosité, cette capacité d'émerveillement, « c'est transformer les traumatismes en une énergie presque miraculeuse », selon la formulation de Stéphane Hessel. Loin du paravent de l'apparence, la vie est ailleurs et il faut déjà avoir vécu assez longtemps pour accepter de perdre en partie ce qu'on a été pour accepter de continuer à aller de l'avant avec les moyens du bord.

de ne pas se couper de son corps, de cesser d'évaluer les enfants en les enfermant dans des grilles normatives mais de leur permettre d'évoluer en respectant le rythme singulier de leur développement psycho-affectif. De cesser d'évaluer les vieux en les enfermant dans les grilles du vieillir jeune. La sur-stimulation à tous les âges de la vie coupe les personnes de leur corps et les amène à se barricader dans une identité de semblant, en "faux self", hors d'elle-même, c'est important pour nos enfants en construction de leur identité, c'est important pour les vieilles personnes qui doivent maintenir un lien social qui ne soit pas un lien normatif, mais une proposition d'ouverture vers les autres.

Catherine Bergeret-Amselek

**"Vivre ensemble,
jeunes et vieux, aujourd'hui et demain"**

La Cause des aînés 3
Présidé par Catherine BERGERET-AMSELEK

**Samedi 7 et Dimanche 8
Février 2015**

À L'ESPACE REUILLY
21, rue Hénard
75012 Paris

**Avec la participation de 32 intervenants incontournables
de la périnatalité, de l'enfance, de l'adolescence et de l'adulte
à tous les âges de la vie parmi lesquels :**

Alain AMSELEK	Olivier de LADOUCETTE
Jean-Pierre AQUINO	Sylvain MISSONNIER
Pascal CHAMPVERT	Danielle RAPOPORT
Catherine DOLTO	François de SINGLY
Bernard GOLSE	Myriam SZEJER
Marie de HENNEZEL	Serge TISSERON

Récital lyrique le Samedi à 18h avec la cantatrice Malika Bellaribi-Le-Moal

Renseignements et inscription : 01 49 10 38 92 · www.cause-des-aines.fr · causedesaines3@r-events.fr

Régulation R-Events - Crédits photos : © Fotolia.com

Pour que ce cheminement puisse se faire, il est important très jeune



PLAN EMPLOI AUTONOMIE : L'AD-PA PROPOSE DE CREER 200 000 EMPLOIS POUR L'AIDE AUX PERSONNES AGEES FRAGILISEES

Il y a un an, l'AD-PA proposait un dispositif de création d'emplois à partir des crédits de la CASA.

Compte tenu de l'aggravation de la situation économique et des difficultés majeures que vivent les personnes âgées, l'AD-PA propose un Plan Emploi Autonomie (PEA) de grande ampleur.

Le PEA prévoit la création de 200.000 emplois en établissements, services à domicile et coordinations pour personnes âgées pour un coût de 7 milliards d'euros.

Ce qui est intolérable

Pour les personnes âgées :

- Des personnes âgées à domicile ou en établissement qui doivent manger trop rapidement
- Des personnes âgées à domicile ou en établissement qui doivent porter des protections d'incontinence alors qu'elles pourraient aller aux toilettes
- Des personnes âgées insuffisamment accompagnées à la marche en établissement ou à domicile qui doivent rester en fauteuils roulants
- Des personnes âgées à domicile qui sont alitées plus de 16h par jour
- Des personnes âgées qui disent souffrir d'isolement
- Des personnes âgées enfermées à domicile ou en établissement

Pour les proches :

- Des familles soumises à une pression parfois insupportable
- Des familles souvent poussés à l'épuisement

Pour les professionnels :

- Des salariés en établissements travaillant dans l'un des secteurs les plus générateurs d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Des salariés à domicile travaillant dans l'un des secteurs les plus employeurs de travailleurs pauvres, souvent des femmes à temps partiel contraint
- Des suppressions d'emplois à domicile et en établissement par insuffisance de financement dans une période comptant des millions de chômeurs.

Emploi - Aide à l'autonomie ... quelques repères

Plan Emploi Autonomie (PAE)

- 7 milliards d'euros pour 200.000 emplois créés

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

- 20 milliards d'euros pour 40.000 emplois envisagés par an

Crédits détournés au détriment des personnes âgées (Lundi de Pentecôte et CASA¹)

- 4 milliards d'euros soit 115.000 emplois

¹ Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie

Les emplois

Il s'agit d'emplois non délocalisables, stables, dans un secteur reconnu par tous les experts comme l'un des plus créateurs d'emplois à moyen terme.

Ces créations d'emplois sont réparties dans l'ensemble du pays et constituent un élément majeur d'aménagement du territoire ; les zones rurales où les personnes âgées sont nombreuses sont fortement bénéficiaires de ce dispositif.

Les métiers

- Les personnels d'encadrement
- Psychologues
- IDE, AS, AMP
- Responsables de coordination
- animateurs
- Assistants de vie sociale
- Personnels d'entretien et de ménage
- ...

Le suivi

A posteriori, les structures doivent prouver que les crédits obtenus ont bien permis le recrutement des personnes prévues sous peine de reprise.

Au niveau national, le Plan Emploi Autonomie (PEA) est coordonné par la CNSA au sein du Conseil de laquelle sont représentés tous les acteurs concernés par l'aide aux personnes âgées.

Le financement...

Le financement peut être assuré de plusieurs façons :

- 2,5 milliards d'économies sur les allocations chômage
- 4,5 milliards remboursés par l'Assurance Maladie, l'État et les départements sur les crédits repris dans le budget de la CNSA (lundi de Pentecôte – CASA)
- Instauration d'une taxe sur les successions acceptée à l'unanimité du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) en 2011
- Allègements de cotisations sociales pour les structures associatives et publiques ne bénéficiant pas du CICE.



LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE DE L'AD-PA, FINANCE VOS TRAVAUX ET VOS PROJETS.

- Financement du cycle d'exploitation et des investissements (prêt PLS, prêt rénovation)
- Engagements par signature (caution)

CASA : RETRAITÉS, FAMILLES ET PROFESSIONNELS ENSEMBLE



Pour la première fois, l'ensemble des organisations de retraités et personnes âgées membres du CNRPA et les organisations de familles et de professionnels se sont réunies en conférence de presse sur l'utilisation des crédits de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) et la représentation des retraités et personnes âgées le 23 septembre dernier.



Ces organisations demandaient unanimement que le montant annuel de la CASA soit intégralement utilisé sans attendre le vote d'une loi et que la plus grande attention soit portée à la représentation des personnes âgées.

PLFSS : RASSEMBLEMENT DU COLLECTIF AIDE À DOMICILE

**COLLECTIF
DE L'AIDE
À DOMICILE**

Au premier jour de l'examen à l'Assemblée Nationale en séance publique du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2015, le collectif de l'Aide à Domicile dont l'AD-PA est membre, a lancé une grande campagne de mobilisation pour que les fonds de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie), soit 650 millions prélevés sur les retraites, soient enfin alloués à l'accompagnement des personnes âgées.

La campagne du Collectif de l'Aide à Domicile met en scène le Président de la République, le Premier Ministre et la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes vieillis, et les questionne : « **Et vous M. Hollande, qui s'occupera de vous ?** »



De gauche à droite : T. d'ABOVILLE, ADMR - G. FONTAINE, FNAAFP/CSF - P. CHAMPVERT, AD-PA
H. VIDOR, Adessadomicile - Y. VEROLLET, UNA - R. GIZOLME, AD-PA

JEAN-LOUIS ZUFFEREY, NOUVEAU PRÉSIDENT E.D.E.



Jean-Louis ZUFFEREY assumait depuis 2013 la fonction de Trésorier au sein du Bureau exécutif de l'E.D.E. Depuis le 25 juin 2014, il est en outre membre du Comité de l'association CURAVIVA (Association des homes et institutions sociales en Suisse), dont il préside le Congrès spécialisé « personnes âgées ». Il est également Secrétaire général de la Fédération patronale des établissements médico-sociaux vaudois (FEDEREMS) et Secrétaire général de l'Association romande et tessinoise des directeurs d'établissements médico-sociaux (ARODEMS).

Beatrix Kaserer, la Présidente de l'Association des directeurs du Tyrol du Sud (Italie), a été élue Trésorière de E.D.E.

Pascal CHAMPVERT demeure membre du bureau.

SÉMINAIRE FRANCOPHONE DE GÉRONTOLOGIE : ENJEUX ET LIMITES DU MAINTIEN À DOMICILE



La promotion d'élèves directeurs de l'EHESP a organisé les 10 et 11 novembre un séminaire franco-marocain à Rabat. Il était consacré à l'aide à domicile. Au Maroc comme en France, cette question est au coeur du débat public, malgré un contexte bien différent. Le débat, riche, fut alimenté au cours de ce séminaire par la participation de nombreux experts et acteurs de terrain, français et marocains. L'AD-PA était partenaire de cet événement.

Tous nos voeux aux élèves de la promotion pour leur prise de fonction !



RÉFORME DE L'APA : LA VÉRITÉ SUR LES CHIFFRES

Bernard Ennuyer

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE,
ANCIEN DIRECTEUR DE SERVICES À DOMICILE

Le 17 septembre dernier l'Assemblée Nationale a adopté en première lecture, le projet de Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement. Bernard Ennuyer nous livre ici son analyse de l'apport des mesures annoncées sur le quotidien des personnes âgées à domicile.

De l'utilité des mathématiques pour apprécier les promesses gouvernementales !

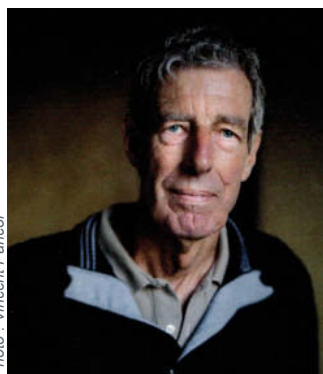


Photo : Vincent Parcol

Dans son discours prononcé à Angers le 12 février 2014, sur le thème de l'adaptation de la société au vieillissement, Jean-Marc Ayrault, Premier Ministre annonçait à propos de la réforme de l'APA : « Il est temps de fonder un

acte II de l'APA à domicile qui garantisse une APA plus généreuse et plus accessible : plus généreuse, grâce à l'augmentation des montants d'aides pouvant être alloués pour faire face aux besoins d'aide à domicile.

Pour une personne en perte lourde d'autonomie, l'augmentation des plafonds d'aide pourrait aller jusqu'à augmenter de près d'une heure par jour l'aide à domicile. Pour les bénéficiaires de l'APA les plus autonomes, l'augmentation des plafonds pourra permettre d'augmenter d'une heure par semaine l'aide à domicile. »

Prenons les derniers chiffres disponibles à propos de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ceux de décembre 2012 (source www.cnsa.fr) :

728 252 allocataires à domicile dont 20% sont classés en GIR 1 et 2 et 80% en GIR 3 et 4.

Si on estime que les personnes « en lourde perte d'autonomie » sont les personnes classées en GIR 1 et 2, soit 145 000 personnes, une heure de plus par jour en service prestataire (tel que le stipule la loi du 20 juillet 2001 pour les gens fragiles) coûte par an : 145 000 X 365 (1 heure par jour) x 21 euros de l'heure (coût moyen 2014 de l'heure en prestataire) soit 1,11 milliards d'euros.

Quant aux « plus autonomes », c'est-à-dire les 583 000 personnes classées en GIR 3 et 4, une heure de plus par semaine coûte annuellement : 583 000 x 52 (1 heure par semaine) x 21 €, soit 0,64 milliards d'euros.

Au total cette mesure annoncée coûterait 1,75 milliards d'euros. La somme proposée dans le projet de loi adoptée le 17 septembre par l'Assemblée Nationale est de... 153 Millions d'euros soit moins d'un dixième de la somme nécessaire (exactement 8,7 % de la somme nécessaire).

Donc les gens classés en GIR 1 et 2 auront, non pas 30 heures d'aide supplémentaire par mois, mais 2,6 heures par mois et les gens classés en GIR 3 et 4 n'auront pas une heure par semaine,



1^{er} janvier 2016

=

Complémentaire
santé pour tous
les salariés...

Êtes-vous prêts ?

LE CONTRAT SANTÉ DE VOS SALARIÉS !

La Mutuelle Intégrance, partenaire du Groupe APICIL, est un acteur incontournable de la complémentaire santé dans le secteur du médico-social depuis plus de 30 ans.

Loi « Fillon », Décret du 9 janvier 2012, ANI du 11 janvier 2013... L'évolution constante du contexte juridique et social implique désormais une réelle maîtrise des dispositifs et place la protection sociale au cœur de vos préoccupations.

Nous vous proposons d'optimiser vos solutions de protection santé par un bilan et un diagnostic personnalisé de la complémentaire santé de vos salariés !



www.integrance.fr

APPEL GRATUIT
depuis un poste fixe

0 800 10 30 14

mutuelle
intégrance

L'esprit de solidarité

mais 5 minutes d'aide supplémentaire par semaine...

Acceptons que la ministre, Laurence Rossignol, n'ait pas repris cette promesse, mais dans le projet de loi « relatif à l'adaptation de la société au vieillissement » adopté à l'Assemblée Nationale le 17 septembre 2014, elle propose d'augmenter les plafonds APA des différents GIR comme suit : « Les plafonds d'aide mensuels sont revalorisés de 400 € en GIR 1, de 250 € en GIR 2, de 150 € en GIR 3 et de 100 € en GIR 4. Cet effort va bien au-delà d'un simple rattrapage de la hausse des coûts d'intervention depuis la création de l'APA. Il témoigne d'un choix volontariste en faveur du soutien à domicile. Il doit permettre l'augmentation du temps d'accompagnement à domicile ».

Les nouveaux plafonds 2014 sont alors les suivants :

- GIR 1, 1312,67 euros + 400 = 1712,67 euros
- GIR 2, 1125,14 euros + 250 = 1375,14 euros
- GIR 3, 843,86 euros + 150 = 993,86 euros
- GIR 4, 562,57 euros + 100 = 662,57 euros

Ce qu'il faut savoir, c'est que selon les statistiques les plus récentes (2011....) de la DREES, les départements en moyenne ne donnent (hors participation demandée aux personnes allocataires de l'APA) qu'une fraction relativement faible de ces plafonds, ce qui est leur droit, puisque les Conseils généraux sont seuls maîtres à bord pour décider de la façon dont ils allouent l'APA sur leur territoires (d'où une grande inégalité de traitement des citoyens français suivant l'endroit où ils habitent, nous y reviendrons en conclusion).

- Ainsi ils donnent en moyenne :
- Pour un GIR1, 62% du plafond
- Pour un GIR2, 52% du plafond
- Pour un GIR3, 55% du plafond
- Pour un GIR4, 50% du plafond

Si on fait la supposition réaliste que les départements appliqueront la même règle pour les nouveaux plafonds, en théorie on aura les résultats suivants, en euros mensuels supplémentaires pour les allocataires :

- Pour les GIR 1, $400€ \times 0,62 = 248€$ soit à 21€ de l'heure 11,8 heures en plus par mois
- Pour les GIR 2, $250€ \times 0,52 = 130€$ soit à 21€ de l'heure 6,2 heures en plus par mois
- Pour les GIR 3, $150€ \times 0,55 = 82,5€$ soit à 21€

de l'heure 3,9 heures en plus par mois
Pour les GIR 4, $100€ \times 0,50 = 50€$ soit à 21€ de l'heure 2,4 heures en plus par mois.

Ceci, c'est l'augmentation théorique prévisible en fonction de l'augmentation des plafonds et de la bonne volonté des départements. Mais regardons ce que ces heures en plus vont coûter effectivement aux départements si on les ramène à l'effectif actuel des allocataires de l'APA à domicile. Cela donne en somme annuelle à financer :

$$12 \text{ mois} \times [(248 \times 18\,000 \text{ GIR1}) + (130 \times 126\,000 \text{ GIR2}) + (82,5 \times 160\,000 \text{ GIR3}) + 50 \times 424\,000 \text{ GIR4}] = 663 \text{ millions d'euros.}$$

Or la loi prévoit de financer cette augmentation d'heures à hauteur de 153 millions d'euros soit 23% de la somme nécessaire. Devant l'impossibilité de la plupart des départements d'ajouter un complément, les gains d'heures effectifs et non plus théoriques vont être les suivants en fonction des groupes GIR :

- GIR 1, 2,7 heures supplémentaires par mois soit le dixième des heures promises
- GIR 2, 1,43 heure supplémentaire par mois soit le vingtième des heures promises
- GIR 3, 0,9 heure supplémentaire par mois soit le cinquième des heures promises
- GIR 4, 0,55 heure supplémentaire par mois soit le huitième des heures promises.

Conclusion

« La somme proposée dans le projet de loi [...] est de [...] moins d'un dixième de la somme nécessaire. »

De quelque côté que l'on retourne le problème, les augmentations d'heure possibles avec l'argent engagé par le gouvernement dans le projet de loi du 17 septembre 2014 (en dehors de l'argent censé diminuer les participations des personnes elles-mêmes) seront environ le dixième des promesses gouvernementales, voilà ce que disent les chiffres quand on les fait parler.

Bernard Ennuyer

Note importante :

Si certains départements font le choix d'un effort financier supplémentaire, pour se rapprocher des promesses gouvernementales, cela ne fera qu'aggraver l'inégalité, dénoncée plus haut, entre les citoyens français suivant le département où ils résident, malgré des ressources et un niveau d'incapacité identiques...

PLFSS 2015 : L'AD-PA NOTE L'AVANCEE SUR LA CASA ET RESTE VIGILANTE

Dans son Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), l'Etat a annoncé pour 2015 une augmentation de l'ONDAM médico-social de 2,2% (quand il était de 3% en 2014) soit une évolution inférieure à celle des prix et des salaires.

Compte tenu de cet arbitrage, l'AD-PA redit la nécessité pour l'Etat d'aller vers une logique de simplification afin d'alléger les contraintes, notamment budgétaires, qui pèsent sur le secteur. L'Etat a par ailleurs indiqué que les crédits de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) non consommés à compter du 1^{er} janvier seraient utilisés au financement d'un plan d'aide à l'investissement en faveur des personnes âgées.

L'AD-PA depuis 2013 a toujours réclamé, notamment par pétition ou plus récemment conférence de presse commune avec l'ensemble des retraités et personnes âgées, que l'intégralité de ces crédits soient affectés à l'aide aux personnes âgées. Elle note donc que les personnes âgées, familles et professionnels ont été entendus.

L'AD-PA continue néanmoins de demander que les politiques en faveur des personnes âgées bénéficient à la fois à celles vivant en établissements et à celles accompagnées à domicile ainsi qu'aux réponses aux besoins de coordination.

Pour le reste, L'AD-PA reste très vigilante quant à ce que ces crédits soient intégralement alloués à la CNSA sans diminution de son budget et à l'utilisation effective qui en sera faite.

L'AD-PA propose enfin à l'Etat d'examiner les conditions d'un retour au sein de la CNSA des crédits de la CASA détournés un an et demi durant au bénéfice du FSV.

(30 septembre)

PLAN MALADIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES : LES FINANCEMENTS ÉTANT ILLUSOIRES L'AD-PA ATTEND DES SIMPLIFICATIONS.

L'État présente demain le PMND faisant suite aux précédents Plans Alzheimer.

Compte tenu du contexte économique, il y a fort à craindre, comme pour ses 2 prédécesseurs, que ce plan recycle les crédits déjà prévus pour les personnes âgées, sans aucun moyen nouveau. Pire le Plan Alzheimer précédent avait prévu des crédits qui n'ont été dépensés qu'à moitié compte tenu des choix de l'État, ce qui a conduit à des détournements, comme ceux du Lundi de Pentecôte, de la CNSA ou de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie).

Les annonces dans l'aide aux personnes âgées se succèdent ainsi, sans que les financements profitent aux personnes.

Tout au plus, ce nouveau Plan permettra-t-il, peut-être, comme les précédents, d'organiser la réflexion et l'organisation des Pouvoirs Publics autour de la problématique de l'aide aux personnes concernées.

Ce n'est jamais inutile, mais ne suffira pas à répondre aux réelles attentes des personnes, de leurs proches et des professionnels.

Pour le reste, l'AD-PA espère au moins une grande simplification concernant la création des dispositifs nouveaux

(unités et équipes spécialisées à domicile ou en établissement).

(17 novembre)

DÉMARRAGE DES GROUPES DE TRAVAIL ÉTABLISSEMENTS PERSONNES ÂGÉES

E. CHAMPION, Directeur de Cabinet de L. ROSSIGNOL, a lancé hier les groupes de travail sur les établissements pour personnes âgées dans un climat d'échange et de dialogue.

Ces réflexions seront placées dans le cadre des arbitrages financiers actuels ne prévoyant aucun moyen supplémentaire pour les personnes âgées vivant en établissement.

Dans ce cadre, l'AD-PA a indiqué qu'elle soutiendra toute proposition de simplification permettant aux professionnels de redéployer leur énergie au service direct des personnes âgées.

Dans ce même contexte, puisqu'il ne sera pas question d'adapter les moyens financiers aux objectifs d'aide aux personnes âgées, l'AD-PA demande aux Pouvoirs Publics d'indiquer comment ils souhaitent adapter la qualité aux moyens.

L'AD-PA attend, ainsi, de l'État qu'il rende cohérents ses discours sur les prestations attendues et les moyens accordés.

Au-delà, l'AD-PA maintient son projet d'amélioration de la qualité de l'aide aux personnes âgées grâce à son Plan Emploi Autonomie, en créant 200 000 emplois à domicile, en établissement, et dans les coordinations.

(10 décembre)

CITOYENNAGE COTES-D'ARMOR : DEUXIÈME COLLOQUE PRODUCTIF

À l'initiative de Patrick Couratin, correspondant départemental de l'AD-PA, association des directeurs au service des personnes âgées, un colloque Citoyennage a été organisé pour la deuxième fois dans les Côtes-d'Armor.



Un groupe de travail constitué

Sept établissements se sont mobilisés pour organiser la rencontre Citoyennage au centre des congrès, mercredi 17 septembre. Les résidences Prévallon et Les Villages, ainsi que l'Ephad Maison-mère des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc, de Notre-Dame de Plestin-les-Grèves, Saint-Joseph de Plouha, Jeanne-d'Arc de Saint-Quay-Portrieux et Le Cosquer du Quillio, étaient représentés, réunissant une cinquantaine de résidants et une vingtaine de professionnels. Le thème choisi par les résidants était « Comment aider l'autre ». L'occasion pour les participants de confronter leur point de vue et de rédiger des propositions concrètes. Un groupe de travail a été constitué, composé de deux intervenants du secteur du handicap : Michel Leroux, directeur du site Dinan-Lamballe de l'Adapei des Côtes-d'Armor et Hervé Le Bonté. Un colloque devrait être à nouveau organisé en 2015, avec une nouvelle thématique à la clé.

Le Télégramme, 20/09/2014

OFFRES

DEMANDE D'EMPLOI

DIRECTEUR EHPAD RETRAITÉ, JE PROPOSE MA CANDIDATURE POUR DES REMPLACEMENTS (CONGÉS – MALADIE) OU MISSIONS PONCTUELLES, RESTRUCTURATION, DYNAMISATION D'ÉQUIPES...

Libre France entière.

Yannick SAUVEUR
ysauveur@yahoo.fr

DEMANDE D'EMPLOI

RECHERCHE UN POSTE DE LIQUIDATEUR PRESTATIONS OU GESTIONNAIRE SANTÉ AU SEIN D'UNE MUTUELLE. 11 MOIS D'EXPÉRIENCE À LA CPAM...

Maîtrise des outils informatiques plus aisance en communication écrite.

Bertrand CARROUEE
bertrand.carrouee@orange.fr

FORMATION CONTINUE : NOUVEAU MASTER DAUPHINE IRTS MONTROUGE - AD-PA

Pour accompagner le développement et les évolutions du secteur gérontologique, l'Université Paris- Dauphine et l'Institut Régional de Travail Social Ile de France – Montrouge - Neuilly sur Marne en partenariat avec l'AD-PA s'associent pour créer le parcours de Master Management stratégique des services et établissements pour personnes âgées en formation continue. Ce parcours accueillera sa première promotion en mars 2015.

Ce parcours de master Management stratégique des services et établissements pour personnes âgées vise à former les managers/cadres supérieurs d'établissements (EHPA, EHPAD...), de services (y compris d'aide et de soins à domicile), de résidences services et les responsables de la coordination de réseaux.

Le management de ces organisations pour personnes âgées n'est pas un management technique mais un management des hommes qui accompagnent un public vulnérable.

« Il nous apparaît nécessaire aujourd'hui d'intégrer dans un dispositif de formation aux fonctions de direction une bonne connaissance de la personne âgée. Ainsi, cette formation prévoit l'articulation entre une connaissance pointue des particularités de la population destinataire de l'offre de services aux personnes âgées, les exigences de qualité et de performance économique du secteur, le pilotage des établissements et le management du changement » explique Sandrine Dufour-Kippelen, maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine, LEDa-LEGOS et co-directrice de ce parcours.

« Le partenariat entre l'Université Paris-Dauphine et l' IRTS Ile de France Montrouge–Neuilly sur Marne permet de répondre à ces différentes exigences de formation, en alliant enseignement universitaire de haut niveau, et interventions de professionnels impliqués de longue date dans le secteur gérontologique » ajoute Brigitte Berrat, responsable des Formations supérieures et de la Recherche à l'IRTS Ile de France Montrouge –Neuilly sur Marne.

Une formation ouverte aux professionnels du secteur médico-social et aux professionnels en reconversion

Cette formation diplômante de niveau 1 s'adresse à des cadres en poste souhaitant acquérir de nouvelles compétences, être en conformité avec le décret de 2007 sur la qualification des directeurs ; et à des personnes en reconversion professionnelle

Les modalités

La formation débutera en mars 2015 et se déroulera sur 12 mois à l'Université Paris-Dauphine et à l'IRTS de Montrouge. Elle est organisée autour de cours structurés en modules, de conférences et de tutorat individuel pour le travail sur le projet en milieu professionnel.

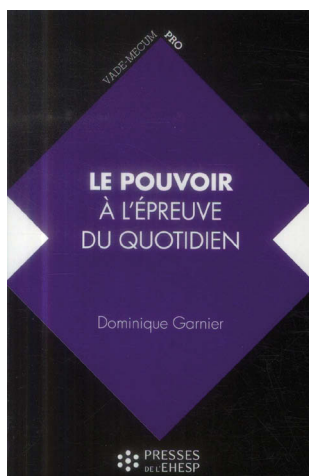
Chaque module est spécialisé autour de thématiques complémentaires : Connaissance de l'environnement du secteur gérontologique ; de la personne âgée ; stratégie et pilotage des établissements et services aux personnes âgées ; la fonction de manager ; gestion de projet et accompagnement d'un projet en milieu professionnel.

Les directrices de ce parcours sont Sandrine Dufour-Kippelen (maître de conférences, Université Paris Dauphine, LEDa-LEGOS) et Brigitte Berrat (Responsable des Formations supérieures et de la Recherche - IRTS Montrouge-Neuilly sur Marne).

AD-PA, 8/12/2014

LE POUVOIR À L'ÉPREUVE DU QUOTIDIEN

Dominique Garnier



Le pouvoir ne peut laisser indifférent, il nous interpelle personnellement et conditionne notre quotidien. En connaître les dimensions psycho-affectives est non seulement un préalable indispensable pour tous ceux qui prennent des décisions, mais est aussi un savoir très utile pour ceux qui en dépendent.

À la lumière de la psychologie clinique, de la psychanalyse et de la psychosociologie, ce guide pratique donne les clés pour :

- analyser l'exercice du pouvoir au quotidien ;
- comprendre les implications psycho-affectives ;
- trouver des solutions aux situations conflictuelles.

Ce livre s'adresse à tous les dirigeants, cadres, employés, étudiants en formation initiale et continue du secteur marchand, associatif ou public et à tous ceux qui s'intéressent au pouvoir et aux organisations.

Dominique Garnier est Directeur certifié de l'EHESP, psychologue clinicien et docteur en psychopathologie clinique et psychanalyse. Il a dirigé pendant plus de 25 ans des établissements sociaux et médico-sociaux et a participé à la formation des directeurs préparant le CAFDES. Il est actuellement formateur-consultant.

EHESP - 189 pages - 16€

CEUX QUI NE PARLENT PAS - Vie sociale - Coordination Anne-Marie ASENCIO - Jean-Yves BARREYRE

À l'heure où la société et sa législation sociale mettent en avant « la parole des usagers », qu'en est-il de « ceux qui ne parlent pas », qui n'ont accès ni à la parole, ni à la communication, voire qui sont fortement limités dans leurs capacités de perception du monde ? Personnes polyhandicapées, sourdes/aveugles, avec traumatismes crâniens graves, avec autisme sévère, en phase avancée de la maladie d'Alzheimer, etc. Si les situations de handicap font partie de la condition humaine, ceux qui ne parlent pas sont-ils toujours considérés comme des êtres humains, avec les mêmes droits que les autres citoyens ? Les recherches en termes de communication adaptée sont éparpillées, peu organisées d'un point de vue interdisciplinaire et font souvent l'objet, dans l'action sociale et médico-sociale, de « bricolages » certes inventifs et honorables mais peu reconnus et valorisés, parfois sans lien avec les recherches académiques. Pourtant, ce champ de connaissances serait profitable, au-delà de ceux qui ne parlent pas, à tous les membres d'une société qui se posent la question d'une éthique de la discussion.



ERES - 16€

LIEN CONJUGAL ET VIEILLISSEMENT - Travail en réseau et pratiques d'accompagnement Michel BILLE

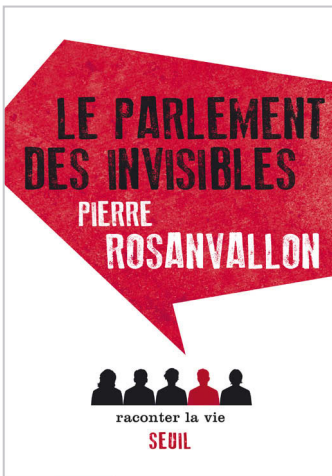


Le couple deviendrait-il un attelage bancal quand on devient vieux ? Quelles sont les raisons de ce déséquilibre ? Le lien conjugal porte ses secrets que la maladie donne parfois à connaître. Ceux qui, dans l'exercice de leurs métiers accompagnent des personnes âgées sont, bien malgré eux parfois, les témoins de vies, jusque dans leurs dimensions les plus intimes. L'histoire du couple, ses grandeurs, ses difficultés, ses vicissitudes sont alors à comprendre pour pouvoir accompagner jusqu'au bout de l'âge ceux qui vivent encore en couple ou dans le souvenir de celui-ci.

Autour de Michel Billé, des professionnels du monde de la santé et du médico-social réunis dans le réseau gérontologique Ville Hôpital du Grand Poitiers témoignent des situations dans lesquelles ils interviennent, de la souffrance qu'ils y côtoient. Ils montrent comment le travail en réseau permet de trouver des solutions pour mieux aider, accompagner et soigner, sans recourir à une réponse exclusivement médicale devant les situations de crise.

ERES - 121 pages - 12€

LE PARLEMENT DES INVISIBLES - Pierre Rosanvallon



Une impression d'abandon exaspère aujourd'hui de nombreux Français. Ils se trouvent oubliés, incompris, pas écoutés. Le pays, en un mot, ne se sent pas représenté. Le projet Raconter la vie, dont cet essai constitue la manifeste, a l'ambition de contribuer à le sortir de cet état inquiétant, qui mine la démocratie et décourage les individus. Pour remédier à cette mal-représentation, il veut former, par le biais d'une collection de livres et d'un site internet participatif, l'équivalent d'un Parlement des invisibles. Il répond ainsi au besoin de voir les vies ordinaires racontées, les voix de faible ampleur écoutées, la réalité quotidienne prise en compte. L'entreprise Raconter la vie ouvre un espace original d'expérimentation sociale et politique, autant qu'intellectuelle et littéraire.

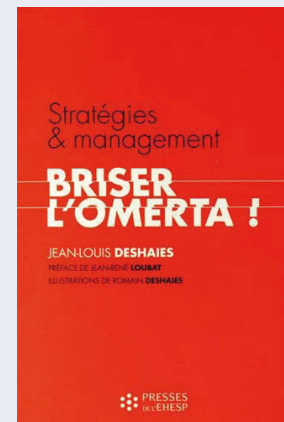
SEUIL - 68 pages - 5,90€

MANAGEMENT

STRATÉGIES ET MANAGEMENT : BRISER L'OMERTA UN ENJEU ÉTHIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX - Jean-Louis Deshaies

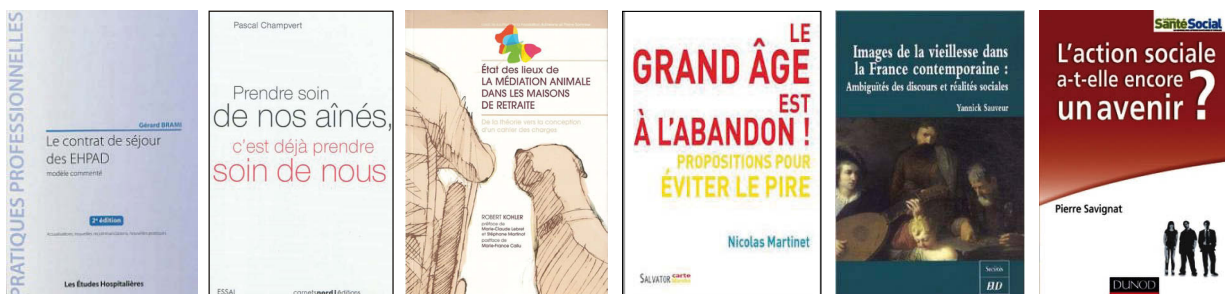
Une réflexion éthique, philosophique et sociale. Invitation à la prise de recul et à la réflexion, ce livre est – selon les termes de J-R Loubat – une « bombe salutaire » pour faire exploser les certitudes qui nous enferment et la gangue d'hypocrisies qui entoure les fonctionnements des établissements de santé. Il s'inscrit dans une révolution culturelle en cours et propose une alternative aux méthodes managériales d'un autre temps. En abordant un sujet aussi délicat que tabou, il rappelle les obligations des dirigeants et autres cadres sur leurs missions essentielles (et pourtant souvent évitées) et invite à ce que le processus l'emporte sur les procédures. C'est un véritable appel à la raison, à l'évidence et à l'optimisme, une invitation à en finir avec la complicité des majorités silencieuses.

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui côtoient les secteurs sanitaire, social et médico-social (usagers et leurs familles, professionnels, dirigeants, pouvoirs publics...), aux étudiants et enseignants en stratégie et management, ainsi qu'à toutes les personnes soucieuses de l'humanisation des institutions, publiques ou privées.



EHESP - 288 pages - 23€

RAPPEL : LES LIVRES DES ADHÉRENTS AD-PA



- LE CONTRAT DE SÉJOUR DES EHPAD - G. Brami
- PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS, C'EST DÉJÀ PRENDRE SOIN DE NOUS - P. Champvert
- ETAT DES LIEUX DE LA MÉDIATION ANIMALE DANS LES MAISONS DE RETRAITE - R. Kohler
- LE GRAND ÂGE EST À L'ABANDON ! PROPOSITIONS POUR ÉVITER LE PIRE - N. Martinet
- IMAGES DE LA VIEILLESSE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE - Y. Sauveur
- L'ACTION SOCIALE A-T-ELLE ENCORE UN AVENIR ? - P. Savignat

COLLOQUE AD-PA / FNADEPA

